



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 DECEMBRE 2011

Le 10 décembre 2011, à 10 heures 30, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans l'auditorium de l'ALSTOM GRID 102 av. de Paris à Massy, sur convocation écrite du 17/10/2011, faite par la Présidente de l'Association.

L'Assemblée est présidée par Madame Proudtkchenko Annick, assistée des membres du conseil d'administration : Mme Giblin, MM Garcia, Giblin, Hamon et Liechti.

Une feuille de présence a été signée par tous les membres présents et demeure annexée au présent procès verbal. La dite feuille permet de constater que sur les 203 membres de l'association à jour de cotisation, 88 sont présents auxquels il faut ajouter 66 pouvoirs.

L'article 26 des statuts stipule que pour que le quorum soit atteint il faut que le nombre des membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1.

Le total des membres présents et/ou représentés étant de 154, le quorum est atteint et l'Assemblée peut se tenir.

1) ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE A. PROUDTKCHENKO

Cette année le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois à l'Alstom 12, rue Jean Bart à Massy, les 12 janvier, 2 et 4 mars, 4 avril, 4 mai, 7 septembre, 2 novembre et 9 décembre.

Un procès verbal de chaque réunion du Conseil d'Administration est archivé au sein de l'Association. Deux « INFOS SENIORS » ont été diffusés, en février et en mai.

Les décisions prises lors de ces réunions sont les suivantes :

▪ Concernant les voyages

- L'ATSR prendra à son compte un maximum de 2 chambres pour personnes seules (un homme et une femme), pour chaque voyage.

Cette disposition ne concerne que le célibataire, qui après répartition des participants lors d'un voyage, se trouve attribué une chambre individuelle non demandée.

- ◆ Plutôt que de laisser les Agences proposer leurs propres destinations et afin de mieux faire jouer la concurrence, le Bureau a décidé d'imposer des destinations qui devront ensuite faire l'objet d'offres détaillées par les agences.
Ces dernières conserveront, toutefois, la possibilité de faire, en complément et à leur choix, des offres alternatives pour des destinations financièrement ou culturellement intéressantes.
- ◆ Pour certains voyages, il arrive que nous n'atteignons pas le nombre de places retenues auprès des agences, d'où augmentation du prix de revient et perte de la gratuité qui, pour rappel, est répartie sur le prix de revient de chaque participant. Pour tenter d'y remédier les adhérents désirant faire un 2^{ème} voyage à taux plein (c'est à dire sans aucune subvention) pourront s'inscrire. Pour départager les éventuelles priorités parmi ces participants, il sera fait appel au tableau des points, sans que ces points soient comptabilisés pour les futurs voyages subventionnés.

▪ **Concernant les spectacles :**

La réservation des places de spectacle se fera de la même manière que l'attribution des voyages, c'est à dire avec une formule à points pour départager les priorités.

▪ **Concernant le Concubinage :**

Il est rappelé que le concubin déclaré (ayant droit) doit, normalement, justifier du même domicile que l'ouvrant droit, ce qui n'est pas le cas actuellement de la plupart des concubins déclarés. Afin de tenir compte de la spécificité des retraités (beaucoup ont leur propre maison de famille et sont veufs ou veuves) et afin de ne pas obliger les adhérents à présenter de faux certificats de concubinage, il sera demandé une déclaration sur l'honneur de l'ayant droit, confirmant le nom du conjoint(e) qui participera aux activités de l'Association (cette personne ne sera pas interchangeable au gré de l'adhérent).

Un quotient global sera calculé pour les deux personnes.

▪ **Statistiques :**

Alain Hamon, nouveau venu au sein du Bureau, a voulu comprendre rapidement le fonctionnement de l'ATSR. Toutes les données étant rentrées sur informatique, depuis la création de l'association, il lui a été permis d'établir des statistiques concernant les voyages, les randonnées et le repas de Noël. Cela n'a pas été possible pour la billetterie, dont il n'était pas gardé d'affectation nominative, avant la décision de cette année d'affecter un système de priorité par points, comme pour les voyages et les randonnées.

Ces statistiques, faites sur la dernière période de 5 ans, amènent de nombreux enseignements. Parmi ceux-ci, on peut notamment noter les points suivants :

- Voyages:
 - ◆ **59%** des adhérents ont participé à au moins un voyage, soit presque les deux tiers des adhérents, ce qui est remarquable compte tenu de leur l'âge moyen.
 - ◆ **69%** des adhérents sont en quotient Q5

- ◆ A l'exception, notable, des voyages « Voile », tous les voyages totalisent plus d'adhérents classés de Q1 à Q4 que d'adhérents en Q5, alors même que ces derniers représentent plus des 2/3 des adhérents, ce qui confirme bien le caractère social de l'association.
 - ◆ Les Q5 participent, globalement, plus aux sorties culturelles et aux circuits, mais tout en restant sous représentés par rapport à leur population potentielle, par rapport aux Q1 à Q4.
 - ◆ Les séjours « balnéaires » attirent, dans une proportion encore plus importante qu'en moyenne, les catégories Q1 à Q4, d'où l'intérêt de maintenir ces séjours à des prix intéressants, avant subvention.
- Randonnée :
La participation aux activités de la randonnée est également très sociale, puisque pratiquement toutes les destinations de randonnées de plusieurs jours (subventionnées) ont vu une participation des Q1 à Q4 supérieure à celle des Q5, alors que ces derniers représentent, comme de manière générale, plus des 2/3 des adhérents de la randonnée.
 - Repas de Noël :
Environ 50 à 60%, suivant les années, des "ouvrants droits" participent, seuls ou en couple, au repas de Noël (+ colis).
 - Au total, on arrive à **une participation globale de 80%** (sans compter la billetterie)
 - **29 de nos "ouvrants droits" n'ont participé à rien** (hors billetterie). Nous supposons que c'est l'éloignement qui les empêche de participer ou alors, par leur inscription, ils veulent garder le contact avec l'ATSR.
- Afin de mieux leur faire comprendre le fonctionnement et les activités passées de l'ATSR, le Conseil d'Administration a décidé d'inviter les 3 comités d'entreprise qui nous versent des subventions (Alstom GRID, GE et Alstom POWER) à une présentation complète de toutes ces statistiques et des activités associées.
Nous espérons que tous les doutes qu'ils pouvaient avoir sur le caractère social de nos activités, ou les modalités de fonctionnement, ont été levés et que la variété et la qualité des activités proposées les inciteront à revoir à la hausse leur prochaine subvention.
Nous pensons également que nous avons répondu à beaucoup de questions que se posent certains de nos adhérents.

La Présidente se tient à votre disposition, ainsi que les membres du Bureau, afin de répondre à toutes vos questions.

Merci de m'avoir écouté et bon repas de Noël.

2) RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER 2010

Mme Giblin Françoise, trésorière, donne lecture du rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 diffusé à tous les adhérents lors de la convocation à l'Assemblée Générale.
(Annexes 1 et 2)

3) COMPTE RENDU FINANCIER DE 2011 (provisoire):

Le compte de gestion n'est pas encore arrêté et le tableau est provisoire.

ACTIVITES	CHARGES	PRODUITS
Voyages	100746	80292
Sorties culturelles	21 843	13566
Repas de Noël	5605	0
Randonnées	27391	17487
Frais de fonction.	479	0
Investissement	0	0
Assurance	0	0
Autres revenus		779
Cotisations		4 140
Subventions CE		39000

Le compte provisoire conduit à un déficit de 800 €

4) VOTE SUR LES COMPTES 2009 et 2010

Mme Grandsire, Commissaire aux Comptes, absente aujourd'hui, a envoyé son rapport qui est annexé au PV (annexe 3), par lequel elle approuve les comptes et félicite le Trésorier pour la qualité et la clarté de sa gestion.

Les comptes sont approuvés, à l'unanimité des présents et des représentés.

5) ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année M. Giblin Clifford et M. Liechti Damien sont sortants.
Les membres sortants sont rééligibles.

Restent au conseil d'administration : Mmes Proudtschenko Annick et Giblin Françoise, MM.Garcia Vincent et Hamon Alain.

Deux postes sont donc à pourvoir :
M. Giblin Clifford et M. Liechti Damien se représentent.

Le vote de l'Assemblée a lieu à bulletins secrets, sous la surveillance de Mme Debergé et M. Rogemont

Ont été déclarés régulièrement élus, pour 3 ans :

- M. Giblin Clifford par 140 voix
- M. Liechti Damien par 152 voix

Nota : Lors de l'envoi de la convocation à l'Assemblée Générale nous demandons aux adhérents, désireux de faire partie du CA, de déposer leur candidature dans les délais prescrits.
Le fait qu'aucun candidat ne se fasse connaître, peut obliger les membres du CA qui souhaiteraient ne plus se représenter à solliciter un nouveau mandat.

6) BUDGET PREVISIONNEL 2012

ACTIVITES	CHARGES	PRODUITS
Voyages	111763	88314
Sorties culturelles	27420	16560
Repas de Noël	5800	0
Randonnées	16400	9800
Frais de fonction.	1000	0
Cotisation	0	5450
Total		
Subvention demandée GE	20000	
Subvention demandée ALSTOM GRID	20000	
Subvention demandée ALSTOM POWER	4000	

Si les budgets demandés sont acceptés, le budget serait en excédent, prévisionnel, de 1741€.

Si les budgets restaient identiques à ceux de 2011, le budget serait en déficit, prévisionnel, de 3259€

SUBVENTION DEMANDEE: 44 000 €
Somme répartie entre les 3 Comités d'Entreprise comme ci-dessus

8) COTISATIONS POUR L'ANNEE 2012

Depuis 2006, nous n'avons pas augmenté la cotisation annuelle de base, qui est de 20 €

Propositions pour l'année 2012 :

- Adhésion à l'Association : **22 EUROS par adhérent**
- Adhésion à l'activité randonnée : **10 EUROS par adhérent**(inchangée, augmentée en 2010)

Pour ne pas trop augmenter l'adhésion et pénaliser les adhérents qui ne font aucun voyage, ou ceux qui ne participent qu'au repas de Noël (+ colis) et comme l'année dernière, le prix de revient des voyages proposés sera augmenté de 10 €, qui seront prélevés sur le 1^{er} voyage ou la 1^{ère} sortie et apparaîtront sur la facture.

Ces trois cotisations sont adoptées à l'unanimité des présents et des représentés.
Les adhésions devront être réglées avant le 28 février 2012.

9) VOYAGES et ACTIVITES 2011 et 2012

▪ LES VOYAGES ET VOYAGES CULTURELS (Clifford Giblin)

- Voyages 2011 :
 - ◆ Chine (29 participants) en octobre, (en remplacement de Syrie/Jordanie, impossible)
 - ◆ Malte (34 participants), en juin
 - ◆ Voile Antigua (7 participants), en avril
- Voyages 2012 :
 - ◆ Vietnam (35 participants), du 18 au 30 avril
 - ◆ Rhodes (29 participants, dont 5 sans aucune subvention, pour compléter le groupe), du 6 au 20 mai, pour le séjour de 2 semaines
 - ◆ Voile Cuba (8 participants), du 6 au 15 mai
- Voyages culturels :
 - ◆ 2011 Canaux de Hollande (36 participants), en avril
 - ◆ 2012 Prague (39 participants) du 22 au 24 juin

▪ LES RANDONNEES (Vincent Garcia)

- 2011 :
 - ◆ Randonnée chamelière au Maroc, Vallée du Draa (20 participants), sur 6 jours en mars
 - ◆ Loctudy (40 participants) sur 4 jours en septembre
 - ◆ Randonnée mensuelle, le 1^{er} jeudi du mois généralement
- 2012 :
 - ◆ Eygurande (Corrèze) sur 6 jours du 16 au 21 septembre
 - ◆ Randonnée mensuelle, le 1^{er} jeudi du mois généralement

▪ LES SPECTACLES (Françoise Giblin)

Nous avons pris, cette année, 72 places en abonnement à l'Opéra de Massy, réparties de la façon suivante :

Genre	Spectacles	Nbre de places
Lyrique	Les Noces de Figaro de Mozart	10
Opérette	La route fleurie (Lopez)	14
Théâtre	Nono (Guitry)	14
Théâtre	Diplomatie (Gely)	14
Théâtre	Henri IV (Colas)	10
Théâtre	Grand écart (Belber)	10

Il restait 1 place pour "Grand Ecart", 1 place pour "Diplomatie et 1 place pour "les Noces de Figaro". Ces places ont été données, gratuitement, à des adhérents lors de l'AG.

▪ REPAS DE NOEL et AG

117 personnes ont répondu favorablement à notre invitation pour le repas de Noël au Novotel de MASSY. Les membres du bureau et les secrétaires administratives des 3 CE ont été invités à venir « trinquer » avec les retraités.

10 – DIVERS

- **COLIS DE NOEL**

Pour des raisons de santé, quelques adhérents ne peuvent plus participer ni au repas de Noël, ni à aucune autre activité.

Cette année, 6 colis de Noël seront envoyés à Mmes Clément, Dauch, Lagrange, Viel, et M.M. Gourlet, Jeandot.

Si d'autres personnes se trouvent dans la même situation, nous les invitons à se faire connaître auprès d'un des membres du Bureau, afin que nous puissions en tenir compte l'année prochaine.

- **CONTACTS AVEC L'ASSOCIATION**

Par correspondance : ATSR ALSTOM 12, rue Jean Bart 91 300 Massy

Par courrier électronique atsr-alstom@orange.fr

Par téléphone auprès de vos élus

L'assemblée générale est levée à 12 h 15 heures.

Alain HAMON
Secrétaire

Annick PROUDTCHENKO
Présidente